



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION REGIONALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du : 02 octobre 2021
à : 9h00

Présidence : M. BECU Gilbert

Présents : MME. Dominique BOUSSARD (membre CD- CRF et CDPA.45)
MM. Jean-Samuel CLAVIER (CDPA 18), Frédérique DEMAY (CDPA 28),
Christian KERLOGOT (CDPA 36), Daniel GIRAUD (district 41), Gilles
MICHAU (CDPA 37), Alain DESRUTIN (CDPA 37), Jean Luc BOUSSARD
(CDPA 45), Fabrice LE MEUR (CTA)

Assiste à la séance M. Michel BONNICHON (Président de la CRA)

Excusé : M. Hervé NOURRY (CDPA 28)

Le Président de la commission, Gilbert BECU, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur présence.

Ordre du jour

- Accueil des membres de commission
- Ouverture de la réunion par le Président de la Commission, Gilbert BÉCU
- Point sur les CDPA
- Intervention du Président de la CRA, Michel BONNICHON
- Présentation de la formation des tuteurs
- Présentation de la formation des référents
- Féminisation
- Tour de table

Accueil des membres de la commission

Gilbert BECU, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de la Commission, pour cette première réunion de la saison 2021/2022.

Mot du président de la commission :

Gilbert BECU remercie le Comité Directeur de la ligue pour sa nomination à la présidence de la CRPA, ainsi que de la confiance apportée.

Gilbert BECU revient brièvement sur la précédente réunion de la CRPA en visioconférence, qui pour lui, était plus proche d'une réunion de CDA que de CDPA.

La CRPA doit absolument se consacrer à la promotion de l'arbitrage et aux objectifs fixés relatifs au recrutement. La gestion de l'arbitrage, le suivi et la formation incombent aux commissions compétentes (CDA et CRA).

Les objectifs de la CRPA

- 1/ Mise en place dans chaque district de la Ligue, une CDPA indépendante afin de réaliser pleinement les objectifs assignés.
- 2/ Mise en place dans toutes les CDPA, d'un règlement référent et tuteur afin d'informer les clubs sur le respect du travail de cette commission.
- 3/ Réaliser les objectifs fixés par les instances fédérales correspondant à la promotion de l'arbitrage uniquement, les nouvelles directives venant de la DTA nous seront transmises par le Président de la CRA, Michel BONNICHON.
- 4/ Fournir aux Présidents de CDPA une clé USB contenant les fichiers suivants : vidéo pour les formations, affiches et diverses informations.
- 5/ Mise à jour des listings des référents par les CDPA (information à retransmettre à la CRPA) dès que possible.

Objectif des Commissions Départementales Promotion de l'Arbitrage

Toujours d'actualité :

- 1/ La formation des référents et le suivi de leur travail pendant la saison par des réunions de secteur au sein des clubs afin de répondre à leurs questions et de leur fournir de la documentation sur le recrutement des arbitres

2/ Le recrutement et la promotion pour l'arbitrage féminin à faire en coopération avec les commissions de féminisation. Inviter un(e) représentant(e) de la CDF et de la CDA aux réunions de CDPA afin de faciliter les échanges.

3/ La formation des tuteurs est à la charge des CDPA lors des formations administratives avec la présence du référent club. Fiche de renseignement à faire remplir par les responsables présents afin de pouvoir leur faire parvenir la documentation de la formation.

La présence du tuteur lors de la séance 7 (formation administrative) est obligatoire pour suivre une formation spécifique sur l'accompagnement du stagiaire pour la saison.

Les chargés de Mission arbitrage :

Présentation par le Président de la CRA, Michel BONNICHON, de l'ensemble des documents sur les chargés de missions arbitrage qui va être mis en place pour la saison 2021/2022 en complément des CDPA, pour apporter les informations sur la promotion d'arbitrage dans les clubs, établissements scolaires, sections sportives...

Présentation documents formation référents et tuteurs :

Présentation par Fabrice LE MEUR, des documents concernant la formation des référents et des tuteurs transmis par la DTA, à l'ensemble des présidents de CDPA afin d'harmoniser les formations sur l'ensemble de la Ligue.

Tour de table :

Plusieurs responsables de CDPA nous informent de la difficulté de mettre en place une commission, il demande l'appui des instances pour ce faire.

Bons résultats des autres CDPA qui sont bien structurées et travaillent sur les objectifs définis avec le soutien de leur Comité de Direction.

Fin de la réunion à 12h30

Président CRPA

Gilbert BÉCU